



La planification française de l'espace maritime : co-gouvernance ou co-gestion ?

Une étude des processus participatifs via le prisme de la gouvernance interactive

Adeline Bas¹, Katia Frangoudes², Eider Graner²,
Alexandre Cornet³

¹ Ifremer, CNRS, IRD, UMR AMURE

² Université de Bretagne Occidentale, CNRS, IRD, UMR AMURE

³ CEREMA

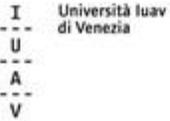
OCEANEXT 2024 - 13 juin 2024

Relever ensemble les défis des socio-écosystèmes maritimes et littoraux

MSP-Green

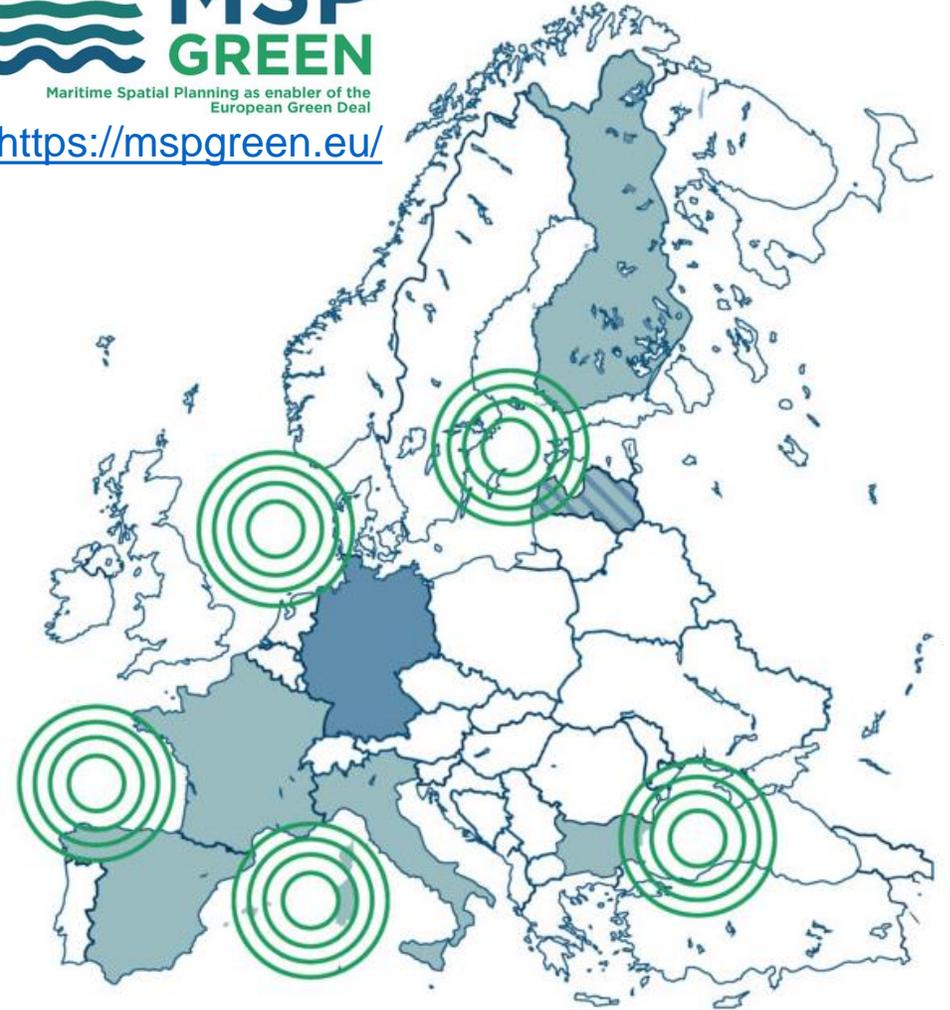
Objectif : L'outil MSP peut-il faciliter l'atteinte des objectifs de transitions du Green Deal ?

Partenaires



FEMPA: novembre 2022 – octobre 2024

Co-funded by
the European Union



Objectif, Matériel et Approche

Objectif

- Analyser le mode de gouvernance de la planification française de l'espace maritime à travers l'étude des processus participatifs

Matériel

- Entretiens avec des acteurs économiques impliqués ou non dans les processus participatifs de la planification de l'espace maritime
(acteur portuaire, acteur de la pêche, syndicat d'énergie, énergéticien, établissement public de protection de la biodiversité, ministère de la transition écologique, association de protection de la biodiversité)

Cadre théorique

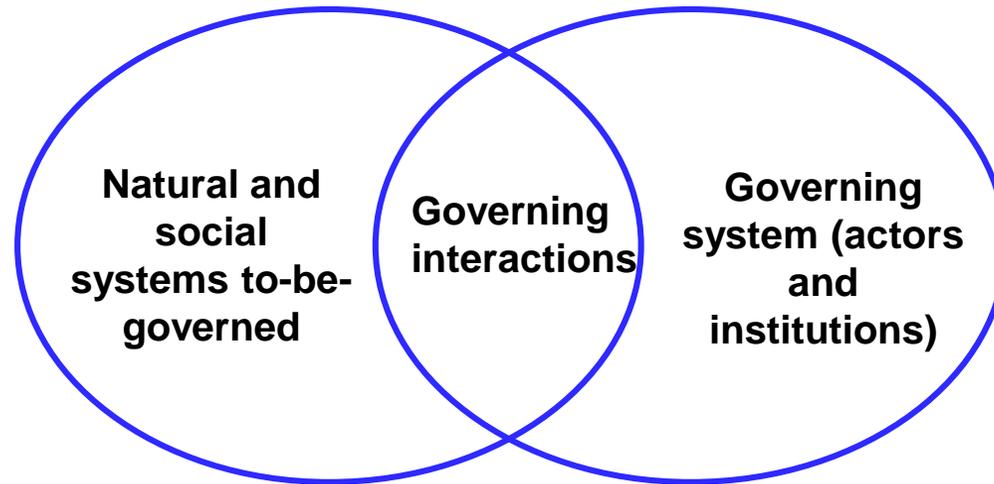
- Gouvernance interactive

La Gouvernance Interactive

What to look for

Diversity
Complexity
Dynamics
Scale

Where to look



What to look at

Components
Relations
Interactions
Boundaries

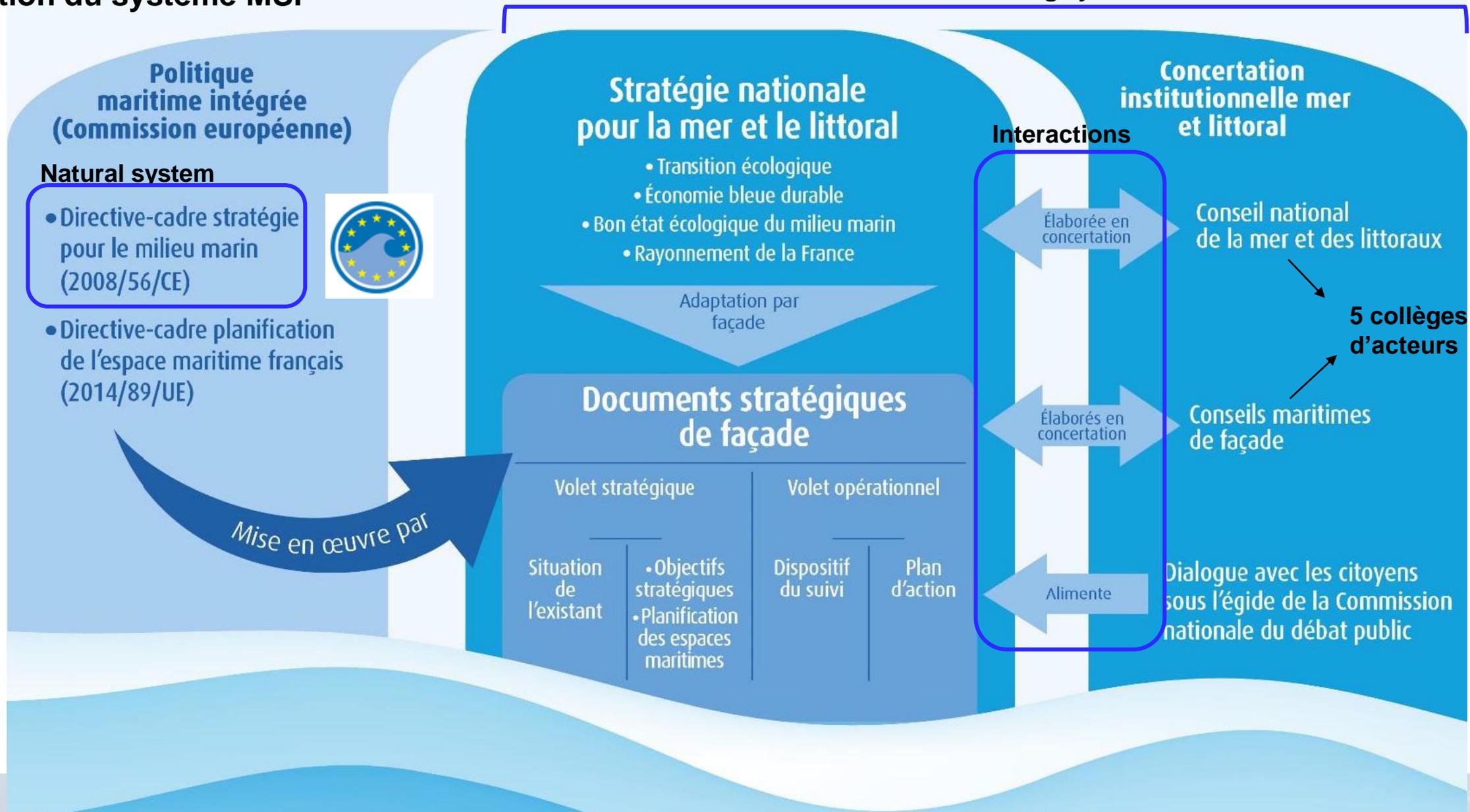
Modes of governance

- Self
- Hierarchy
- Co

Application du cadre de la Gouvernance Interactive (1/2)

Définition du système MSP

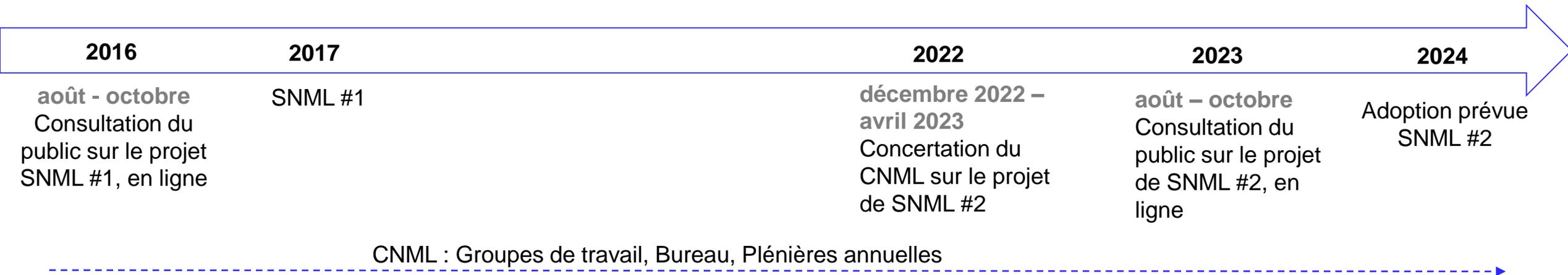
Social and Governing systems



Application du cadre de la Gouvernance Interactive (2/2)

Temporalité des processus participatifs de la planification de l'espace maritime

Echelle nationale



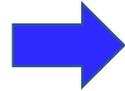
Echelle façade



Hypothèse

Caractéristiques des Conseils maritimes de façade

- Répartition des acteurs par collège et présence de l'Etat
- Régularité dans les échanges
- Cadre général la MSP donné par l'Etat (objectifs de la SNML) puis différenciation/adaptation au niveau des façades



Mode de co-gouvernance



Comment cela se concrétise sur le terrain du point de vue du développement des activités économiques ?

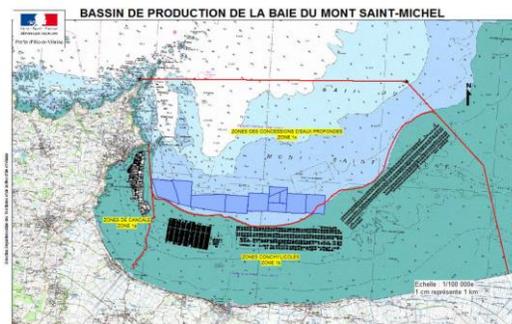
Test de cette hypothèse à travers 2 cas d'étude : cultures marines et éolien en mer

Cas d'étude – Cultures marines

Schéma régional de développement de l'aquaculture marine (SRDAM)



Schéma départemental des structures (SDS)



Commission Cultures Marines

Annexe au compte-rendu de la commission des cultures marines
du 5 décembre 2023

DEMANDE	NOM	OBJET	Avis CCM	Avis Préfet
AC23/0438	DEHILLOTTE David	Substitution à IGLÉSIAS Quentin	Favorable	Favorable
AC23/0431	EARL FLEURS D'ECUME	Substitution au GAEC MAISON AGREE MOLEN	Favorable	Favorable
AC23/0364	EARL FRAICHE	Substitution à l'EARL PERLOSTREA	Favorable	Favorable
AC23/0452	EARL OSTREA CHANCA	Substitution à l'EARL FRAICHE	Favorable	Favorable
AC23/0388	MARTIN Mickael	Substitution à l'EARL LE PETIT CHENAL	Favorable	Favorable
AC23/0423	BOUCHER GREGORY	Régularisation cadastrale	Favorable	Favorable
AC23/0435	CHECA NICOLAS	Création	Favorable	Favorable
AC23/0401	EARL LA PERLE DES PROFONDEURS	Création	Favorable	Favorable
AC23/0385	EARL LA PERLE DES PROFONDEURS	Création	Favorable	Favorable
AC23/0448	LACAZE PIERRE	Agrandissement et réduction	Ajournement	Ajournement
AC23/0449				
AC23/0378	SCEA DE LA CONCHE	Régularisations cadastrales	Favorable	Favorable
AC23/0376				
AC23/0461				
AC23/0460				
AC23/0400	SCEA HUITRIERIE BY CABANE 30-31	Création	Rejet	Rejet

Préfet maritime

Préfet de département

DIRM

DDTM

Services de l'Etat

Collectivités & Usagers

Consultation du public en ligne

Comité régional conchyliculture

Services de l'administration déconcentrée

Consultation du public en ligne

Exploitants conchylicoles

Collectivités

Comité régional conchyliculture

Comité des pêches

Acteurs du nautisme

Services de l'administration déconcentrée

Consultation publique dans les mairies concernées

Exploitants conchylicoles

Associations environnementales

Département

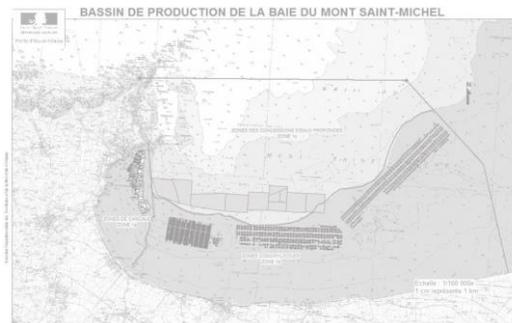
AMP

Cas d'étude – Cultures marines

Schéma régional de développement de l'aquaculture marine (SRDAM)



Schéma départemental des structures (SDS)

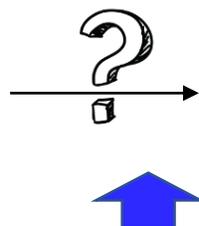


Commission Cultures Marines

Annexe au compte-rendu de la commission des cultures marines
du 5 décembre 2023

DEMANDE	NOM	OBJET	Avis CCM	Avis Préfet
AC23/0438	DEHILLOTTE David	Substitution à IGLESIAS Quentin	Favorable	Favorable
AC23/0431	EARL FLEURS D'ECUME	Substitution au GAEC MAISON AGREE MOLEN	Favorable	Favorable
AC23/0364	EARL FRAICHE	Substitution à l'EARL PERLOSTREA	Favorable	Favorable
AC23/0452	EARL OSTREA CHANCA	Substitution à l'EARL FRAICHE	Favorable	Favorable
AC23/0388	MARTIN Mickael	Substitution à l'EARL LE PETIT CHENAL	Favorable	Favorable
AC23/0423	BOUCHER GREGORY	Régularisation cadastrale	Favorable	Favorable
AC23/0435	CHFECA NICOLAS	Création	Favorable	Favorable
AC23/0401	EARL LA PERLE DES PROFONDEURS	Création	Favorable	Favorable
AC23/0385	EARL LA PERLE DES PROFONDEURS	Création	Favorable	Favorable
AC23/0448	LACAZE PIERRE	Agrandissement et réduction	Ajournement	Ajournement
AC23/0449				
AC23/0378	SCEA DE LA CONCHE	Régularisations cadastrales	Favorable	Favorable
AC23/0376				
AC23/0461				
AC23/0460				
AC23/0400	SCEA HUITRIERIE BY CABANE 30-31	Création	Rejet	Rejet

Peu voire aucune nouvelle exploitation de cultures marines



Problème d'acceptabilité des communautés locales



Non participation des citoyens / habitants à la gouvernance



Services de l'Etat

Collectivités & Usagers

Consultation du public en ligne

Comité régional conchyliculture

Services de l'administration déconcentrée

Consultation du public en ligne

Exploitants conchylicoles

Collectivités

Comité régional conchyliculture

Comité des pêches

Acteurs du nautisme

Services de l'administration déconcentrée

Consultation publiques dans les mairies concernées

Exploitants conchylicoles

Associations environnementales

Département

AMP

Cas d'étude – Eolien en mer

- Jusqu'en 2023, processus participatifs conduits en parallèle entre MSP et politique énergétique :
 - Concertation - Débats publics propres à chaque projet éolien en mer
 - Critique récurrente : absence de planification de l'éolien en mer à moyen / long terme
- Novembre 2023 – avril 2024 : mutualisation débat public sur la révision des DSF et la cartographie de l'éolien en mer



- ➔ **Longue attente avant l'installation des parcs éoliens** (plus de 10 ans pour Saint-Brieuc).
Conflits locaux, manque d'acceptabilité des communautés côtières.
- ➔ Le récent débat public sur la révision des DSF et la cartographie de l'éolien en mer tiendra-t-il ses promesses : une installation apaisée de l'éolien en mer à horizon 2035 et 2050 ?

Résultats (1/2)

- Processus participatifs de différents cadres de planification conduits en parallèle sur des sujets communs : planification de l'espace maritime / Cultures Marines / Eolien en mer

 **Multiplés instances, de processus de concertation nuisibles à la lisibilité de l'ensemble**
Défaut d'acceptabilité des projets économiques (et des actions de protection)

- Perceptions des acteurs de ne pas être suffisamment représentés / écoutés dans les instances de gouvernance de la planification de l'espace maritime

 **Problème de représentativité et de légitimité des acteurs et des citoyens dans les diverses instances de gouvernance**

Résultats (2/2)

- Les communautés côtières ne font pas partie des instances de gouvernance de la planification de l'espace maritime

 **Source de tensions sur les territoires au moment de l'arrivée de nouveaux projets** (éolien en mer, cultures marines, AMP)

- L'enjeu de connaissance partagée ressort comme étant un enjeu clé dans le processus participatif

« Les cartes produites par l'Etat n'ont pas les mêmes valeurs que les cartes discutées dans les concertations locales » (représentant du secteur de l'énergie).

 **Besoin de s'accorder, de discuter sur la donnée à mobiliser dans les exercices de planification qui sont généralement des données provenant de l'Etat, non discutées.**

Conclusion

- Les projets de cultures marines et d'éolien en mer se heurtent à un manque d'acceptabilité locale : peu ou pas de nouvelles concessions de cultures marines ; temps long pour installer des parcs éoliens en mer
- Les processus participatifs de la MSP (CMF et consultation du public) échouent à rendre concret les projets localement
- L'échelle de la participation dans les DSF (façade) est trop large pour des projets très localisés (ex : cas des cultures marines)
- Notre hypothèse de départ s'avère fautive : les CMF ne sont pas des instances de co-gouvernance mais des instances de co-gestion (préparation/orientation impulsée par l'Etat)
 - ➔ Tendre vers un mode de co-gouvernance : avoir des **arènes locales délibératives** pour discuter des choix du territoire (cas emblématique de la gouvernance du Parc naturel marin d'Iroise)



Merci pour votre attention !

Contact :
adeline.bas@ifremer.fr
katia.frangoudes@univ-brest.fr
alexandre.cornet@cerema.fr

OCEANEXT 2024 - 13 juin 2024

Relever ensemble les défis des socio-écosystèmes maritimes et littoraux